

MASTER 1 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, PARCOURS E-LOGISTIQUE & SUPPLY CHAIN DURABLE, ENVIRONNEMENT

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

| | |
|-----------------------------------|--|
| MENTION | Gestion de l'environnement |
| DISCIPLINE(S) | Environnement et développement durable Economie Logistique |
| DURÉE DES ÉTUDES | 2 semestres |
| NIVEAU DE RECRUTEMENT | Bac + 3 |
| COMPOSANTE(S) | Observatoire de Versailles St-Quentin-en-Yvelines |
| SITE(S) D'ENSEIGNEMENT | Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines) |
| FORMATION DIPLÔMANTE | ✓ |
| FORMATION INITIALE | ✓ |
| FORMATION EN APPRENTISSAGE | ✓ |
| FORMATION CONTINUE | ✓ |
| LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT | Français |

Le contexte des changements climatiques, environnementaux et de la transition énergétique requiert une analyse multi-échelle afin de pouvoir saisir les enjeux et d'évaluer leur conséquences (de court-terme à long-terme) sur les systèmes économiques, productifs, sociaux, humains et écologiques.

La mention Gestion de l'Environnement fait partie des formations rattachées à la composante de l'Observatoire de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (OVSQ), dont l'importance de l'interface Climat-Environnement-Société se traduit par une approche interdisciplinaire dans les enseignements (sciences du climat et de l'environnement ; sciences humaines et sociales ; logistique et management).

La mention est déclinée en trois parcours spécifiques, donnant accès à un diplôme de Master, respectivement e-logistique, LEAN et Responsabilité Sociétale des Entreprises et Environnement.

Il s'agit d'intégrer, dans le cadre d'enseignements théoriques et professionnels de haut niveau, deux problématiques conjointes :

- » la question de la performance environnementale, économique et sociale associée à la création de valeur, enjeu important pour les organisations investissant dans des politiques de développement durable notamment dans le cadre de partenariats et de réseaux de parties prenantes (RSE et ESS).
- » les impacts sur les nouveaux modèles productifs (nouvelles compétences, changements organisationnels et sociétaux : e-logistique), les exigences de minimisation des coûts tout en recherchant une amélioration continue des processus (élimination des gaspillages et de leurs sources : Lean Six sigma)

La logistique qui s'est peu à peu installée dans les entreprises comme un outil de Coordination, amène ces dernières à rechercher l'optimisation, tant environnementale qu'économique de l'ensemble de la chaîne globale (Supply Chain durable), c'est à dire le processus qui se déroule entre le moment où une demande est exprimée, celui où le client paye sa facture et celui où le produit en fin vie est réinséré dans le processus productif (Reverse logistics).

Spécificités de la formation

L'articulation entre la première année de la mention Gestion de l'Environnement à travers le Master 1 Gestion de l'Environnement et les parcours e-Logistique et Lean Six sigma, s'opère à travers des contenus – imbriqués ou non -fondamentaux communs et transverses aux deux parcours et spécifiques à chacun des 2 parcours :
Fondamental « environnemental » (M1–M2) : Il concerne 192h (29 ECTS) sur le management environnemental, l'Eco-logistique

Fondamental « Logistique » (M1–M2) : Le contenu porte sur 196 h (27 ECTS) et concerne le transport, les connaissances et les approches logistiques des organisations, la supply chain et les outils de soutien (logistique et audit)

Fondamental « transverse » (M1–M2) portant sur 100 h (11 ECTS) avec l'enseignement de l'anglais, la conduite de projets (Lean, logistique, e-logistique et Eco-logistique,..) et la communication.

Compétences développées

Il s'agit d'intégrer dans un enseignement technologique et professionnel de haut niveau les impacts des technologies de l'information et de la communication, des réseaux et des Systèmes d'information sur le nouveau modèle productif (nouvelles compétences, changements organisationnels et sociétaux : e-logistique). En même temps, les exigences de minimisation des coûts tout en recherchant une amélioration continue des processus (élimination des gaspillages et de leurs sources : Lean) s'accommodent mieux des confrontations concurrentielles imposées par la globalisation des marchés, de la dimension environnementale s'imposant au niveau planétaire et des flux qui en découlent. Les objectifs théoriques et professionnels sont très imbriqués et c'est bien cette imbrication qui confirme, depuis plusieurs années, l'intérêt des entreprises pour la mise en professionnalisation (apprentissage, contrats de professionnalisation, Validation des Acquis Professionnels (VAP, etc.) de nos formations.

Echanges internationaux

Les échanges s'opèrent à travers les enseignements assurés dans le cadre de la délocalisation des formations.

Partenaires

Établissements de formation délocalisée :

- Maroc, Groupe BMHS, Tanger, Casablanca.

Conditions d'admission

Le recrutement au niveau Master 1 s'opère de plein droit pour les étudiants provenant de la Licence du parcours « Sciences et Techniques du Génie Logistique (STGL) », Mention Eco – Gestion et justifiant d'une moyenne supérieure ou égale à 10. Pour les autres candidats, le recrutement s'apprécie prioritairement à partir de parcours antérieurs en Logistique et Lean.

Ce parcours peut accueillir jusqu'à 25 étudiant-es

Inscription en formation initiale : OUI

Inscription en apprentissage : OUI

Inscription en formation continue : OUI

Niveau de recrutement : Bac + 3

Formation(s) requise(s)

Les candidats proviennent pour l'essentiel de parcours Licence Eco-Gestion sur les parcours, Logistique et/ou Lean (Licence QLIO, écoles d'ingénieurs, de commerce, etc.), Economie, Gestion, assurés par d'autres établissements.

Raison pour laquelle il n'est pas prévu de mise à niveau préparant aux trois (03) parcours durant la première année du Master qui constitue le socle fondamental.

Inscription

Le calendrier de la procédure d'inscription est le suivant :

À partir du 1er février 2023 : Ouverture du site pour consultation de l'offre de formation

Du 22 mars au 18 avril 2023 : Dépôt des candidatures

Du 24 avril au 16 juin 2023 : Examen des candidatures par les établissements

Du 23 juin au 21 juillet 2023 : Phase d'admission (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)

À partir du 12 juillet 2023 : Inscription administrative auprès des établissements, selon le calendrier établi par chacun d'eux

Concernant les formations en alternance, la phase d'examen des candidatures et d'admission aura lieu du 24 avril au 30 septembre 2023.

Infos et inscriptions sur <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Inscription en apprentissage

Pour l'apprentissage, l'étudiant a signé un contrat de travail de deux (02) années qui le lie à une entreprise et dont l'objet est d'obtenir la qualification professionnelle sanctionnée par le diplôme de Master deuxième année. Salarié d'une entreprise, il s'est engagé à accomplir certaines tâches en rapport avec son niveau d'études.

Ainsi, il s'intègre dans une équipe au sein de l'entreprise d'accueil et apprend les droits et les devoirs de tout salarié. Au contact de la réalité de l'entreprise, il se forme à des techniques, apprend à s'informer et à se

former, devient progressivement de plus en plus autonome dans la réalisation des projets qui lui sont confiés. L'apprentissage se concrétise ensuite par la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale devant le Maître d'apprentissage (Entreprise) et le Tuteur académique (Université).

Inscription en formation continue

Démarches complémentaires pour la reprise d'études

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous répondez aux **Conditions d'Admission** :

- » Candidatez en ligne sur le site Mon Master
- » Téléchargez et complétez la fiche de liaison et transmettez-la au contact formation continue/reprise d'études

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**, votre candidature se fait en dehors de la plateforme Mon Master

- » Téléchargez et complétez le dossier de candidature
- » Téléchargez et complétez le dossier de VAPP

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Intitulé des UE – Volume horaire présentiel étudiant – Nombre d'ECTS

Semestre 1

Analyse et gouvernance du risque environnemental 24H 3 ECTS

Anglais de l'environnement et de la logistique 24H 3 ECTS

Logistique 1 60H 6 ECTS

e-logistique 1 36H 3 ECTS

Méthodes opérationnelles de la logistique 30H 3 ECTS

Méthodes logistiques et système douanier 30H 3 ECTS

Entreprise et environnement 24H 3 ECTS

Méthodes en gestion des transports 30H 3 ECTS

Ecologie et démarche logistique 20H 3 ECTS

Semestre 2

Entreprise – Formation (Apprentissage et stage) 6 ECTS

Anglais de l'environnement et de la logistique 24H 3 ECTS

Logistique 2 30H 6 ECTS

GPAO et ERP 36H 4 ECTS

Conduite de projets 32H 4 ECTS

Management des processus Logistiques et Lean 30H 4 ECTS

Outils de communication 20H 3 ECTS

Apprentissage

Pour l'apprentissage, l'étudiant a signé un contrat de travail de deux (02) années qui le lie à une entreprise et dont l'objet est d'obtenir la qualification professionnelle sanctionnée par le diplôme de Master deuxième année. Salarié d'une entreprise, il s'est engagé à accomplir certaines tâches en rapport avec son niveau d'études. Ainsi, il s'intègre dans une équipe au sein de l'entreprise d'accueil et apprend les droits et les devoirs de tout salarié. Au contact de la réalité de l'entreprise, il se forme à des techniques, apprend à s'informer et à se former, devient progressivement de plus en plus autonome dans la réalisation des projets qui lui sont confiés. L'apprentissage se concrétise ensuite par la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale devant le Maître d'apprentissage (Entreprise) et le Tuteur académique (Université).

Contrôle de connaissances

Chaque cours est évalué par un examen final et/ou selon des modalités définies par le professeur responsable en collaboration avec les intervenants du module et votées par les instances de l'université.

Chaque Unité d'Enseignement (U. E) du parcours est validée sur la base d'une note de 10, minimum. A défaut, des épreuves de rattrapages sont prévues au cours du semestre suivant.

Un jury pédagogique se tient à la fin de chaque semestre.

Le Mémoire de Master (en première année) est un rapport écrit suivi d'une soutenance orale présentée devant un jury constitué de deux universitaires (dont le tuteur académique) et du maître d'apprentissage : Six (6) crédits (ECTS), en première année.

Le Jury final se tient en septembre après les jurys de soutenance de mémoire.

La validation du Master 1 Gestion de l'Environnement est subordonnée à l'obtention de 60 crédits avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20. Les mentions qui s'y rattachent sont les suivantes :

- » mention très bien si la moyenne générale ≥ 16
- » mention bien si la moyenne générale ≥ 14
- » mention assez bien si la moyenne générale ≥ 12
- » mention passable si la moyenne générale ≥ 10

Stages

Pour les étudiants et étudiantes hors contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, la durée du stage est de 4 à 6 mois à partir du mois d'avril.

Calendrier

DOMAINE : DROIT, ECONOMIE, GESTION

MENTION : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

MASTER DEUXIEME ANNEE :

PARCOURS e-LOGISTIQUE & SUPPLY CHAIN DURABLE

PARCOURS LEAN SIX SIGMA & SUPPLY CHAIN DURABLE

Calendrier étudiant

2023 - 2024

Composante : OVSQ

Niveau de diplôme : Master 1

Mention : Gestion de l'environnement

Parcours : e-Logistique et Supply Chain Durable, environnement

| SEPTEMBRE | | OCTOBRE | | NOVEMBRE | | DÉCEMBRE | | JANVIER | | FÉVRIER | | MARS | | AVRIL | |
|-----------|-------------|---------|--|----------|-------------------|----------|------|---------|--|---------|--|------|--------------------|-------|--------------|
| 1 V | Bonne début | 1 D | | 1 M | Toussaint | 1 V | | 1 L | Jour de l'an | 1 J | | 1 V | | 1 L | L. de Pâques |
| 2 S | | 2 L | | 2 J | | 2 S | | 2 M | | 2 V | | 2 S | | 2 M | |
| 3 D | | 3 M | | 3 V | | 3 D | | 3 M | | 3 S | | 3 D | Date limite VMESH* | 3 M | |
| 4 L | | 4 M | | 4 S | | 4 L | | 4 J | | 4 D | | 4 L | | 4 J | |
| 5 M | | 5 J | | 5 D | | 5 M | | 5 V | | 5 L | | 5 M | | 5 V | |
| 6 M | | 6 V | | 6 L | | 6 M | | 6 S | | 6 M | | 6 M | | 6 S | |
| 7 J | | 7 S | | 7 M | | 7 J | | 7 D | | 7 M | | 7 J | | 7 D | |
| 8 V | | 8 D | | 8 M | | 8 V | | 8 L | | 8 J | | 8 V | | 8 L | |
| 9 S | | 9 L | | 9 J | | 9 S | | 9 M | Examens : il s'agit d'une période de restriction des travaux dans le cadre du contrôle continu | 9 V | | 9 S | | 9 M | |
| 10 D | | 10 M | | 10 V | Date limite VMESH | 10 D | | 10 M | | 10 S | | 10 D | | 10 M | |
| 11 L | | 11 M | | 11 S | Année 1918 | 11 L | | 11 J | | 11 D | | 11 L | | 11 J | |
| 12 M | | 12 J | | 12 D | | 12 M | | 12 V | | 12 M | | 12 M | | 12 V | |
| 13 M | RENTREE | 13 V | | 13 L | | 13 M | | 13 S | | 13 M | | 13 M | | 13 S | |
| 14 J | | 14 S | | 14 M | | 14 J | | 14 D | | 14 M | | 14 J | | 14 D | |
| 15 V | | 15 D | Date limite inscription niveau licence | 15 M | | 15 V | | 15 L | | 15 J | | 15 V | | 15 L | |
| 16 M | | 16 L | | 16 J | | 16 S | | 16 M | | 16 V | | 16 S | | 16 M | |
| 17 D | | 17 M | | 17 V | | 17 D | | 17 M | | 17 S | | 17 D | | 17 M | |
| 18 L | | 18 M | | 18 D | | 18 L | | 18 J | | 18 D | | 18 L | | 18 J | |
| 19 M | | 19 J | | 19 D | | 19 M | | 19 V | | 19 L | | 19 M | | 19 V | |
| 20 M | | 20 V | | 20 L | | 20 M | | 20 S | | 20 M | | 20 M | | 20 S | |
| 21 J | | 21 S | | 21 M | | 21 J | | 21 D | | 21 M | | 21 J | | 21 D | |
| 22 V | | 22 D | | 22 M | | 22 V | | 22 L | | 22 J | | 22 V | | 22 L | |
| 23 S | | 23 L | | 23 J | | 23 S | | 23 M | | 23 V | | 23 S | | 23 M | |
| 24 D | | 24 M | | 24 V | | 24 D | | 24 M | | 24 S | | 24 D | | 24 M | |
| 25 L | | 25 M | | 25 S | | 25 L | Noël | 25 J | | 25 D | | 25 L | | 25 J | |
| 26 M | | 26 J | | 26 D | | 26 M | | 26 V | | 26 L | | 26 M | | 26 V | |
| 27 M | | 27 V | | 27 L | | 27 M | | 27 S | | 27 M | | 27 M | | 27 S | |
| 28 J | | 28 S | | 28 M | | 28 J | | 28 D | | 28 M | | 28 J | | 28 D | |
| 29 V | | 29 D | | 29 M | | 29 V | | 29 L | | 29 J | | 29 V | | 29 L | |
| 30 S | | 30 L | Date limite inscription niveau master | 30 J | | 30 S | | 30 M | | 30 M | | 30 S | | 30 M | |
| 31 M | | 31 M | | 31 D | | 31 D | | 31 M | | 31 M | | 31 D | Pâques | | |

Légende

| |
|---|
| Jours non travaillés / interruption des cours |
| Cours |
| Examens |
| Revisions |
| Tenue de jury |

Responsable de formation : Abdelmadjid YACINE

Validation conseil de composante : 30 Mars 2023

Validation CFVU : 18/04/2023

Noter ici toutes les remarques utiles aux étudiants

* Contrôle continu intégral

Le voyage d'études est prévu du 18 au 22 Décembre 2023

Les semaines d'examens sont prévues les semaines du 8 au 12 Janvier 2024 et du 25 au 29 mars 2024

La durée du stage de fin d'année est de 4 à 6 mois à partir du 02 avril 2024

Les soutenances de mémoires sont organisées le 09 et 10 Septembre 2024

Les rattrapages sont organisés du 16 au 17 Septembre 2024

Les résultats définitifs seront connus durant la dernière semaine du mois de septembre 2024

* Date limite VMESH : Date limite à laquelle les étudiants a.n en situation de handicap ou atteints a.n d'une maladie invalidante doivent être

Compétences visées

En matière de compétence, quelle que soit l'activité à laquelle est rattachée l'entreprise ou l'entité concernée, la formation doit permettre l'aptitude aux trois items fondamentaux suivants :

- Le sens du relationnel, à travers la maîtrise de la communication par écrit et oral en Français et en anglais ;
- La capacité organisationnelle, dans la mise en œuvre du travail collaboratif (étude de cas, projets, etc) dans les domaines de l'environnement, de la logistique, du lean management.
- La perception opérationnelle, dans la mise en œuvre des projets en mode collaboratif dans les domaines de l'environnement, de la logistique, du lean management.

Ces compétences s'entendent dans une dimension internationale et multiculturelle.

Perspectives professionnelles

Les perspectives professionnelles ne se perçoivent qu'après l'obtention du diplôme de Master 2.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Le master 1 constitue le socle permettant une poursuite pour l'accès au diplôme de Master 2 Gestion de l'environnement, parcours e-Logistique & Supply chain durable.

Adresses et coordonnées

OVSQ

5/7 Boulevard d'Alembert
78280 GUYANCOURT

Responsable de la formation

Madjid YACINE
madjid.yacine@uvsq.fr
Tél. : 01 39 25 56 68

Secrétariat pédagogique

Mme Cécile BOISGONTIER
cecile.boisgontier@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 56 54

Apprentissage

Marie-Pierre Saliba
marie-pierre.saliba@uvsq.fr
01 39 25 55 15
Bureau A 315

Formation Continue / Reprise d'études

Stéphanie Aubineau
01 39 25 51 17
stephanie.aubineau@uvsq.fr

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :

CFA Union : Mme Anna Toth
anna.toth@cfa-union.org
Tél : 01 69 15 35 12

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVU)

Service Orientation et Insertion Professionnelle
Tél : 01 39 25 56 10
orientationsqy.devu@uvsq.fr